

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.04.2018	11h41	18.142	DDTE
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Naomi Humbert**

**Titre : Beaucoup de bruit, peu d'action**

**Contenu :**

- Le Conseil d'État peut-il nous confirmer ou préciser le chiffre obtenu par la RTS de 46 km de routes qui ne respecteraient pas la norme fédérale de protection contre le bruit ?
- Qu'est-ce qui a été effectué durant ces 30 dernières années ?
- Quelle est la planification que le Conseil d'État va mettre en œuvre pour faire respecter cette norme sur l'ensemble du territoire ?
- Le Conseil d'État entend-il imposer sans délai des limitations de vitesse diurnes ou nocturnes, souvent le seul moyen d'atteindre rapidement les objectifs légaux ?
- Le canton a-t-il fait de nouvelles mesures sur les tronçons déjà assainis par des revêtements phono-absorbants dont on sait que la qualité intrinsèque peut disparaître après quelques années ?
- Selon le MCH2, le canton prévoit-il de constituer des réserves financières visant à indemniser les riverains qui ne manqueront pas de faire valoir leurs droits ?

**Développement :**

L'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 demandait aux autorités d'exécution de réaliser les assainissements et les mesures d'isolation acoustique.

L'ordonnance a été modifiée le 1<sup>er</sup> septembre 2004 et le délai pour réaliser les assainissements et les mesures d'isolation acoustique sur les routes est arrivé à terme le 31 mars dernier.

Dans la diffusion de la RTS du 3 mars, on apprenait que 46 km de routes dans notre canton ne respectaient pas les normes, mais surtout que, depuis le 1<sup>er</sup> avril, les riverains ont la possibilité de porter plainte et de revendiquer des indemnités.

Certes, d'après le service des ponts et chaussées, le réseau cantonal compte approximativement 450 km. Toutefois, après 30 ans de procédure, est-il normal que 10% des routes ne soient pas aux normes ?

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Naomi Humbert

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Christine Ammann Tschopp	Laurent Debrot	Richard Gigon
Clarence Chollet	Brigitte Neuhaus	Zoé Bachmann
Veronika Pantillon	Sarah Blum	Céline Vara
François Konrad	Fabien Fivaz	Sera Pantillon
Johanna Lott Fischer	Sébastien Frochoux	Diego Fischer